



C'est la grande question qui semble se poser au moment où le contrat de l'entreprise DIT vient de s'achever.

En effet, selon des indiscrétions glanées ca et là, il semble que l'on va sûrement entrer dans une forme de guerre des terminaux entre le port de Douala, principale entrée du Cameroun où passe 95% des marchandises entrant par voie maritime, et celui du port de Kribi, nouvellement entré en service? Cette question se pose au moment où, arrivé en fin de contrat au port de Douala le 31 décembre 2019, le groupe Bolloré qui exploite par ailleurs le terminal à conteneurs du Port de Kribi, fonctionnel depuis 2015, a récemment publié un communiqué d'une étrange tonalité.

« A compter du 1er janvier 2020, le terminal à conteneurs de Douala (Cameroun) est géré en régie déléguée par le Port autonome de Douala pour une période annoncée d'un an. Cette transition est susceptible d'affecter la fluidité des opérations. Toujours engagé à vous offrir les solutions d'acheminement les plus compétitives en coûts et délais, Bolloré Logistics vous propose un plan de transport alternatif, vers le Cameroun, le Tchad et la République centrafricaine via le port de Kribi », est-il écrit.

Le logisticien français ajoute qu'à Kribi, il propose une large gamme de services depuis l'Asie et l'Europe, opérés par les plus grandes compagnies maritimes, des procédures de

dédouanement simplifiées et dématérialisées, et un terminal stratégiquement situé pour l'acheminement des marchandises vers les centres économiques du Cameroun ainsi que les pays de l'hinterland : Tchad et République centrafricaine. Kribi Conteneurs Terminal (KCT), filiale de Bolloré à Kribi, affirme qu'il a manutentionné 3001 Teus (unités de conteneurs) pour 1809 mouvements lors de l'escale du navire Maersk Cardiff long de 250m, en provenance de Namibie, le 30 décembre dernier, date de son départ au port de Douala.

De son côté, l'autorité portuaire de Douala (PAD) indique que, sa régie déléguée ayant remplacé Bolloré à Douala-Bonabéri a livré 1000 conteneurs en une semaine, depuis la période de la transition. « La Régie du terminal à conteneurs du Port de Douala-Bonabéri relève le défi. Déjà mille conteneurs livrés après une semaine seulement d'existence sur les quais du Wouri et une productivité brute de 18 mouvements par heure.

Une performance qui égale ce qui se faisait déjà. On envisage les prochains jours avec beaucoup plus d'optimisme », déclare l'autorité portuaire. Il faut noter que, jusqu'à son départ du port de Douala en décembre dernier, le Groupe Bolloré a entrepris plusieurs actions judiciaires contre l'autorité portuaire de Douala qui avait déjà choisi de le remplacer par l'opérateur suisse TIL, à l'issue d'un appel d'offres. La Justice camerounaise a rendu deux décisions en faveur de Bolloré qui contestait son éviction du terminal, en annulant la procédure et l'adjudication de TIL.

Par la suite, la régie créée par le PAD pour remplacer Bolloré a été aussi attaquée en Justice parce que jugée illégale selon le logisticien français. Le tribunal administratif du Littoral a ainsi rendu un premier verdict en défaveur du PAD. Ce dernier a néanmoins a formé un pourvoi mais tout en faisant fonctionner sa régie.
